

DEC121983INSHS

Décision portant nomination de Mme Bénédicte BRAC de la PERRIERE aux fonctions de directrice et de M. André ITEANU, M. Rémy MADINIER et Mme Dana RAPPOPORT aux fonctions de directeurs adjoints de l'unité mixte de recherche n° 8170 intitulée « Centre Asie du Sud-Est » (CASE)

LE PRESIDENT,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 21 janvier 2010 portant nomination de M. Alain Fuchs aux fonctions de président du CNRS ;

Vu la décision n° 920520SOSI du 24 juillet 1992 modifiée portant organisation et fonctionnement des structures opérationnelles de recherche ;

Vu la décision n° 100077DAJ du 3 mars 2010 portant nomination de M. Joël Bertrand aux fonctions de directeur général délégué à la science ;

Vu la décision n° 10A004DSI en date du 18 décembre 2009 portant renouvellement de l'unité mixte de recherche n° 8170 intitulée Centre Asie du Sud-Est (CASE) et nommant Mme Muriel CHARRAS, directrice de cette unité ;

Vu la décision n° 121291INSHS en date du 2 mai 2012 portant cessation de fonctions et nomination de la directrice par intérim et des directeurs adjoints par intérim de l'unité mixte de recherche n° 8170 intitulée Centre Asie du Sud-Est (CASE) – Mme Bénédicte BRAC de la PERRIERE, M. André ITEANU, M. Rémy MADINIER et Mme Dana RAPPOPORT ;

Vu l'avis émis par les instances compétentes du Comité national de la recherche scientifique ;

Vu l'accord du partenaire ;

Vu l'avis du conseil de Laboratoire ;

DECIDE :

Article 1

Mme Bénédicte BRAC de la PERRIERE, Chargée de recherche 1ère classe au CNRS, est nommée directrice de l'unité mixte de recherche susvisée, à compter du 1^{er} octobre 2012, en remplacement de Mme Muriel CHARRAS, démissionnaire.

Article 2

Mme Dana RAPPOPORT, Chargée de recherche 1ère classe au CNRS, M. André ITEANU, Directeur de recherche 2ème classe au CNRS et M. Rémy MADINIER, Chargé de recherche 1ère classe au CNRS, sont nommés directeurs adjoints de l'unité mixte de recherche susvisée, à compter du 1er octobre 2012.

Article 3

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le 18 juillet 2012

Pour le Président et par délégation,
Joël Bertrand